

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE



Créé officiellement le 1^{er} janvier 1989, le territoire municipal de Cantley se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes agricoles principalement localisées dans sa partie centre-nord.. La municipalité compte plus de 10 412 citoyens. Sa mission, offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de nos contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. **Cantley une nature accueillante**

INSPECTEUR / TRICE EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME POSTE CONTRACTUEL 6 MOIS

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Relevant du Directeur de l'urbanisme et de l'environnement, la personne contractuelle est affectée à différentes tâches reliées à l'émission de permis en conformité avec les normes et outils d'environnement et d'urbanisme. Elle est le fonctionnaire désigné au sens des lois et règlements du domaine municipal et à ce titre, participe aux travaux d'inspection, de surveillance et d'enquêtes relatives aux bâtiments résidentiels/commerciaux.

En matière d'environnement, la personne assure le suivi des différents mandats issus du Comité d'environnement de Cantley, notamment les études nécessaires à l'élaboration d'une politique environnementale telles que : inventaires, portrait environnemental de la municipalité, analyses, recherche d'information, etc.

L'inspecteur (trice) est chargé de faire appliquer les dispositions de la réglementation et des lois du domaine municipal, et émet des avis d'infraction s'il y a lieu. Il fait le suivi des requêtes des citoyens et accomplit du travail général de bureau, organise, classifie et archive des documents, des dossiers et des fichiers. L'inspecteur (trice) effectue aussi toute autre tâche connexe à son travail.

EXIGENCES

1) Scolarité :

Le/la candidat/e devra avoir obtenu, un baccalauréat en environnement ou l'équivalent (minimum deuxième année complétée) ou un diplôme d'études collégiales en aménagement et urbanisme. Toute expérience jugée pertinente sera considérée un atout.

2) Le/la candidat/e recherché/e possède aussi:

- Permis de conduire classe 5
- Bonne connaissance de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)
- Connaissances de l'anglais
- Connaissances de la politique sur les rives et littoral
- Connaissances en captages des eaux
- Connaissances en environnement

3) Profil :

- Entregent
- Aptitudes développées pour le service à la clientèle
- Sens de l'organisation
- Bon jugement
- Sens élevé des responsabilités
- Capacité de travailler en équipe

Autres exigences : Les candidats (es) devront se soumettre à une évaluation de leur connaissances avant l'attribution du poste ;

CONDITIONS SALARIALES

Selon la politique salariale en vigueur pour le personnel syndiqué. La rémunération sera établie en fonction de la formation et de l'expérience.

RESPONSABLE

Veuillez faire parvenir au plus tard **le mercredi 14 mai 2014 avant 16 h**, votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience à l'adresse suivante:

Municipalité de Cantley
8, chemin River Cantley (Québec) J8V 2Z9
Téléphone : (819) 827-3434
Télécopieur : (819) 827-4328
Courriel : lmeunier@cantley.ca

Donné à Cantley, ce 24 avril 2014


M. Jean-Pierre Valiquette
Directeur Général